
Adresses de la municipalité de Tarascon à la Convention nationale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses de la municipalité de Tarascon à la Convention nationale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 414-415;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21587_t1_0414_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Représentans du Peuple,

Les principes immuables de sagesse et d'humanité si énergiquement développés dans votre adresse au peuple français, ont toujours été dans nos cœurs; Les applaudissemens unanimes qu'elle a excités parmi nous, n'ont pu laisser de doutes sur nos sentimens; nous y avons reconnu les bases du contrat social destiné à faire le bonheur d'un peuple libre.

Vous avés terrassé les hommes de sang et les ames de boue pour qui la république n'était qu'une proie dont ils assouvissaient leur insatiable cupidité, leur féroce et dégoutante immoralité.

Le décret par lequel la Représentation nationale rappelle les principes de l'institution salubre des sociétés populaires, et abat l'intrigue qui a si souvent contraint et accaparé l'opinion publique, est, on ne peut en douter, conforme aux droits qui constituent la véritable liberté du peuple.

La loy bienfaisante qui vient d'essuyer les larmes et de rendre à la vie les malheureux réfugiés, nous inspire la plus vive reconnaissance; ce n'était pas assés d'avoir fui avec horreur la horde fanatique qu'ils ne pouvaient réprimer, d'avoir deffendu de tous leur pouvoir les droits de la liberté qu'il n'était pas dans leur puissance de faire triompher, d'avoir abandonné pour l'amour de la patrie, leurs champs, leurs propriétés, les fruits de leurs travaux depuis leur enfance, leurs affections les plus cheres; ils devaient encore être calomniés, et le génie malfaisant qui planait alors sur la france, devait leur faire subir l'humiliation de l'exil; vous venés de rétablir les droits qu'invoquaient la justice et l'humanité en faveur du patriotisme et de la fidélité.

Des représentans dignes de notre confiance, en venant à leur secours, leur avaient déjà rendu le droit de se choisir un asile et d'employer les forces qui leur restent contre les barbares qui s'obstinent encore à déchirer la patrie et à dévaster leurs foyers; ils reverront le sol qui les a vu naitre, ils l'arroseront encore de leurs sueurs.

Nous avons partagé les maux de nos infortunés compatriotes; nos malheurs auront enfin un terme, la justice et l'humanité triomphent; vive la République, vive la Convention.

MARTINEAU, *président*,
COUGNAUD, *secrétaire*.

n

[*Les administrateurs et agent national du district de La Souterraine à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (25)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans.

A la lecture de votre sublime adresse au peuple français nos cœurs ne sont pas volés vers vous, car ils y ont toujours été, mais nous avons spontanément senti nos ames s'agrandir par les principes lumineux et immuables qu'elle renferme; ces principes qui fermentent en nous, vont aussi par nos soins nourrir nos concitoyens; et en vous assurant que nous allons partout les propager, nous vous jurons en outre, ainsi que jamais nous ne céderons aux circonstances qu'amènent la terreur; jamais aussi nous ne serons en deça de nos devoirs, nous serons revolutionnaires mais avec la loi; nous serons justes, mais sans arbitraire audessus des hommes, quand ils se mettront audessus des choses, nous ne nous occuperons des hommes que pour les choses. Nous vous jurons, Représentans, nous le jurons dans le sanctuaire des lois, nous ferons tout pour la Patrie et la République; la Liberté et la justice, l'égalité et les moeurs. La vertu sera toujours avec nous à l'ordre du jour sans partage, à nos occupations, en faisant exécuter les loix qui emanent de votre sagesse, nous assurerons le bonheur de nos concitoyens; et en employant tous nos moyens phisiques et moraux au grand oeuvre du bien commun si nous sommes assez heureux d'y contribuer, vivant sans remords, nous mourrons de même et notre dernier soupir, en s'exhalant pour la République, sera aussi pour les Représentans qui l'auront consolidée.

Salut et vive la Convention.

BÉTOLAUD, *président et 5 autres signatures*
dont celle de l'agent national.

o

[*La municipalité de Tarascon à la Convention nationale, s. d.*] (26)

Législateurs,

Depuis longtemps nous applaudissions en secret au triomphe que vous avez remporté sur le dernier tyran; mais comprimés par la terreur que nous inspiroit la presence des agents de ce monstre, nous n'osions faire entendre notre voix, les representants du peuple Serres et Auguis sont venus dans notre commune; leur presence nous a rendu la liberté. Nous serions coupables si nous ne consacrons les premiers momens à vous temoigner notre reconnaissance de cette journée à jamais memorable où vous avez annoncé le règne de la justice et de la vertu. Ces mots sacrés ne seront plus un leurre perfide pour commettre plus sûrement le crime, nous en avons pour garants et vos décrets, et

(26) C 324, pl. 1391, p. 5. La copie conforme de l'adresse, donnée sous la côte C 324, pl. 1391, p. 4, est signée Durand-Maillane.

(25) C 324, pl. 1391, p. 12.

les mesures sages que vous avez prises et que vous préparez chaque jour pour abattre toutes les factions; qu'ils tremblent donc tous les factieux! tous les dilapidateurs de la fortune publique! tous ces êtres pervers qui ne veulent la terreur que pour comprimer ceux qui témoins de leur crime appelleroient sur leur tête la vengeance nationale.

Le peuple éclairé par ses malheurs sait que l'on peut être énergique sans être barbare, il ne reconnoit d'autre empire que celui de la justice et des lois. Il a juré et nous jurons avec lui, guerre aux aristocrates, aux intrigants et aux fripons quel que soit le masque qu'ils empruntent. Nous désirons le gouvernement révolutionnaire, non comme ces hommes de sang, mais comme des hommes justes qui protégeront l'innocent et puniront le scélérat.

Continuez avec courage, Législateurs, vos glorieux travaux, ne souffrez point qu'une poignée d'intrigants se disant les seuls patriotes, vienne entraver la marche de vos opérations, nous ne reconnoissons d'autre autorité que la votre, d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Ah! s'il nous étoit donné de pouvoir vous exprimer la joie pure que nos concitoyens ont manifesté à la lecture de votre adresse au peuple français, vous verriez que l'élan de la reconnaissance ne leur a pas été arraché par la crainte, mais que c'étoit l'expression sincère de leurs sentiments. Nous leur répèterons souvent cette adresse et ce sera toujours avec une nouvelle joie que nous dirons avec eux, vive la République, vive la Convention nationale.

ROYSEAU, *agent national*
et 16 signatures d'officiers municipaux.

P

[*La société populaire de Limésy à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (27)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Citoyens

Pénétrés d'indignation contre tous les attentats dirigés pour vous dissoudre et anéantir la liberté, nous sommes aujourd'hui forcés de vous exprimer par le republicanisme le plus sincère et le plus dévoué à la chose commune que vous ayés a vous prémunir envers les scélérats qui ne cherchent à entraver la marche révolutionnaire que pour mieux réussir dans leurs projets liberticides et corrupteurs.

Grâces éternelles vous soient rendus, dignes représentants, encore une fois votre proclamation dernière a sauvé la République de la léthargie où elle se trouvoit, encore une fois votre énergie prépare de nouveaux triomphes pour les cœurs vraiment republicains.

Écoutez nous, Dignes Représentans, voila nos vœux, nous n'avons d'autre sollicitude que de concourir à votre sûreté, d'autre centre d'union que de nous rallier autour de vous, d'autre pouvoir à reconnoître que ceux qui emaneront de vos decrets, d'autre réclamation, que de rester à votre poste jusqu'à la paix et l'entière consolidation de la République et enfin d'autre désir que de mourir pour la défense de notre sublime constitution et de tous les membres qui concourront à nous la maintenir et garantir. Voila nos vœux, voila nos sentiments. Vive la République.

B. NOT, *en l'absence du président*,
AUZOUT, *secrétaire*.

6

Le conseil général de la commune de L'Isle-Jourdain [Gers] jure de ne connoître, pour point de ralliement, que la Convention nationale, et l'invite à rester ferme à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[*Le conseil général de la commune de L'Isle-Jourdain à la Convention nationale, s. d.*] (29)

Liberté, justice.

Augustes Législateurs, organes de la divinité, vous avés donc encore une fois sauvé le peuple prêt à tomber dans le piège ou l'intrigue et la domination le conduizoint, vous lui avés donné pour guide la vertu, la justice et la probité. Imposés enfin silence à ces hommes avides de sang, toujours prêts à vanter leur système de terreur... Laissés les s'agiter dans leur convulsion de rage, en voyant s'échaper de leurs mains, une puissance redoutable dont ils ont impunément abusé sous le prétexte sacré de la loi...

Annéantissés ces êtres immoraux, qui rougissent en voyant la vertu s'unir au patriotisme... frappés sans remission ces êtres dénaturés, assés audacieux pour vouloir changer la France en un repaire d'ours et de tigres; l'anarchie convient à leurs projets, mais elle n'a que trop servi leur féroce ambition... il est temps de terrasser ces prétendus patriotes exclusifs, qui ozent dire à la face du peuple qu'à leur voix les cachots s'ouvrent, les échafauds se drèssent et la guillotine frappe... Représentans, c'est à la nouvelle du supplice de tous les héritiers des crimes de Robespierre, que nous croirons voir le terme des malheurs de la France... C'est après leur mort, que le char du gouvernement révolutionnaire, marchera d'un pas rapide et inébranlable, à l'aide des grands principes que vous vénés de proclamer...